LES ORGUES DE L'EGLISE REFORMEE DU HAVRE

(SUITE)

LE GRAND TEMPLE DE LA RUE DU LYCEE (= Anatole France)

La population protestante ayant plus que doublée en dix ans et atteignant en 1847, 3000, il devenait nécessaire et urgent de changer de lieu de culte. Cette fois, il s'agira d'une construction neuve, bien adaptée et correspondant aux besoins. L'inauguration eut lieu le 14 décembre 1862. Quel orgue va-t-on y installer?

Dès le mois de juillet on s'en était préoccupé et des contacts avaient été pris avec différents facteurs. Stoltz & Schaeff , facteurs d'orgue à Paris, envoient à M. Maillard, facteur d'orgue au Havre, intermédiaire de la proposition et offrant de garantir leur travail, leurs références, une liste de 64 instruments construits par eux et un devis. L'orgue proposé comprend au premier clavier des jeux de chacun 54 tuyaux : bourdon bouché sonnant 8 pieds, montre de 8 pieds (6 tuyaux en bois et 48 en montre et sur le sommier), salicional de 8 pieds, prestant de 4 pieds; au deuxième clavier : trompette de 8 pieds (24 notes) et hautbois (30 notes). Le coût est de 8000 F ou, avec addition d'un jeu et changement d'un autre - suggestions de M.Guéroult - 9000 F. Ils reprendraient l'orgue en service pour 2000F. Ils ajoutent que,"vu le peu de profondeur de la tribune qui n'est que de 2 m 35, il serait bien mieux de mettre les claviers par le bout de l'orgue, au lieu de les mettre devant ou derrière, et de cette manière l'organiste verrait très bien dans l'église sans se retourner ou se déranger de sa place."

La deuxième proposition émane des Etablissements Merklin-Schütze. "Nous venons vous fournir tous les renseignements que vous désirez relativement à la construction et au placement d'un orgue pour votre nouveau temple." Quatre projets sont donnés: 1) 17 500 F plus le buffet, 3000 = 20 500 F; 2) 15 300 + 2 700 = 18 000F; 3) le même que le précédent moins le registre de sous-basse 16 pieds = 17 000 F; 4) sept jeux, huit registres au Grand Orgue et cinq jeux au Récit, clavier de pédale de deux octaves et six pédales de combinaisons: 13 000 + 2 000 = 15 000 F.

Ils précisent :"comme nous avons eu l'honneur de vous le dire, la comparaison d'un devis fourni par un facteur d'orgue avec celui d'un autre est chose non seulement difficile, mais presque impossible. La même composition des jeux peut être très chère pour le prix de 8 000 F et très bon marché au prix de 16 000 exécutée par un autre facteur. Il y a non seulement les matières premières qui entrent dans la construction d'un orgue et l'exécution matérielle des travaux qui déterminent la valeur intrinsèque des instruments, mais il y a surtout les principes de la facture et le talent du facteur qui en fait une machine très ordinaire ou un objet d'art remarquable. Il y a tel orgue qui avec un nombre de 20 jeux a des sons maigres, sans caractère, sans variété et sans moelleux, et il y en a d'autres qui, avec 15 jeux, donnent une sonorité puissante, pleine et harmonieuse, ayant des effets variés et caractérisés."

Ils engagent leurs correspondants à examiner des instruments sortis d'ateliers des facteurs qui donneront des devis. Ils donnent, pour eux, des références : les orgues de Notre-Dame du Havre - le grand orgue et l'orgue de choeur -, le grand orgue de la cathédrale de Rouen, refait par eux; "à l'église Saint-Vincent de Rouen, nous avons construit également un orgue de tribune en conservant l'ancien buffet. Cet instrument est à peu près le même que celui de notre premier projet"

Par lettre du 17 juillet, M. Ch.Hofman & Cie , de Paris, donne son avis : *"Merklin, Schutze & Cie sont réputés bien supérieurs pour la facture des orgues à Stoltz. Les prix de ces derniers sont moins élevés, et l'on nous a dit que s'il ne s'agit pas d'instruments très importants, ils peuvent encore donner des résultats satisfaisants. Au-dessus de ces deux maisons, A.Cavaillé Coll occupent la première place pour la facture des grandes orgues. C'est à eux qu'il conviendrait de s'adresser, si le prix n'est pas un obstacle, car ils sont plus chers encore que Merklin."*

Le conseil presbytéral a chargé MM. OEchsner et Guérout d'examiner les propositions qui lui ont été faites et de lui "communiquer leur opinion sur ce qui sera satisfaisant au point de vue des besoins du culte, de l'art et en ayant égard aux ressources limitéeslimitées dont peut disposer le conseil prebytéral pour cet objet." M.OEchsner répond le 7 aout: "Mon choix est tombé sur le projet N° 4 de MM. Merklin, Schutze dont les frais du devis sont portés à 15 000 F" et qui, à deux jeux près, est le même que le projet N° 2 lequel comprend 14 jeux distribués sur deux claviers à main et un clavier de pédale sur lequel parlerait le bourdon de 16 pieds du clavier à main en sous-basse. On trouve au 1er clavier de grand orgue 54 notes d'ut à fa, des jeux de montre de 8 pieds, de bourdon de 8 pieds, de gambe de 8 pieds, de dolce de 8 pieds, de prestant de 4 pieds, de bourdon de 16 pieds, tous de 54 tuyaux, et les jeux de combinaisons suivants: fourniture 3 et 4 rangs, trompette de 8 pieds, dessus de trompette de 8 pieds. Le 2e clavier de récit expressif, de 42 notes d'ut à fa, comprend des jeux de bourdon harmonique de 8 pieds, de Dulciana de 8 pieds, de flûte harmonique de 4 pieds, d'octavin de 2 pieds, de clarinette de 8 pieds, de hautbois de 8 pieds, chacun de 42 tuyaux. Au clavier de pédale, de 27 notes d'ut à ré, sous-basse de 16 pieds. Les pédales d'accouplement et de combinaisons suivantes: 1er clavier à main réuni au clavier de pédale; 2e clavier à main réuni à celui de grand orgue; introduction de jeux de combinaisons du grand orgue; trémolo; expression.

"En prenant en considération que l'orgue actuel n'est pas suffisant pour le nouveau temple, et que du point de vue musical et artistique un nouvel instrument est tout à fait indispensable pour ce nouveau temple, je ne pourrais conseiller au conseil presbytéral que d'y faire installer un instrument aussi complet que convenable pour les besoins du culte, ce qui offrirait quelque chose de stable et du durable pour un bien grand nombre d'années." Il indique que M.Guérout s'est trouvé d'accord avec lui et avait aussi choisi ce projet, "la seule chose en quoi nous différons, c'est que M. Guérout insiste beaucoup sur le maintien de sous-basse 16 pieds de la pédale dont les frais se monteraient à 1000 F Si par raison d'économie seul j'ai écarté ce jeu, je serai toujours pour son maintien quant à l'ensemble d'un instrument complet et à l'effet beau, nourri et soutenu qu'il produit sur les différents jeux de l'orgue, surtout dans un vaste local." Il souligne également que le bon marché risquerait de coûter plus cher et que, même avec des adjonctions postérieures, l'instrument serait toujours incomplet. Il faut compter avec la reprise de l'orgue actuel que MM. Merklin & Schutze estiment à 3 500 F, ce qui laisserait une dépense de 11 500 F, "ce qui peut être beaucoup pour les ressources pécuniaires du conseil presbytéral, mais qui est peu au point de vue général."

Enfin, dernières comparaisons entre les deux facteurs en compétition : MM. Stoltz & Schaeff proposent une pédale de 18 notes, tandis que MM. Merklin & Schutze en proposent une de 27 notes, "ce qui est beaucoup plus avantageux." On eut juger le travail de M.Merklin d'après l'orgue de choeur de Notre-Dame qui a coûté 16 000 F, alors que pour MM. Stoltz & Schaeff "il faudrait entendre pour bien juger de l'effet."

Le conseil presbytéral se réunit le 18 aout. Malgré le rapport de MM. OEchsner et Guérout, il apparait que la somme à dépenser est

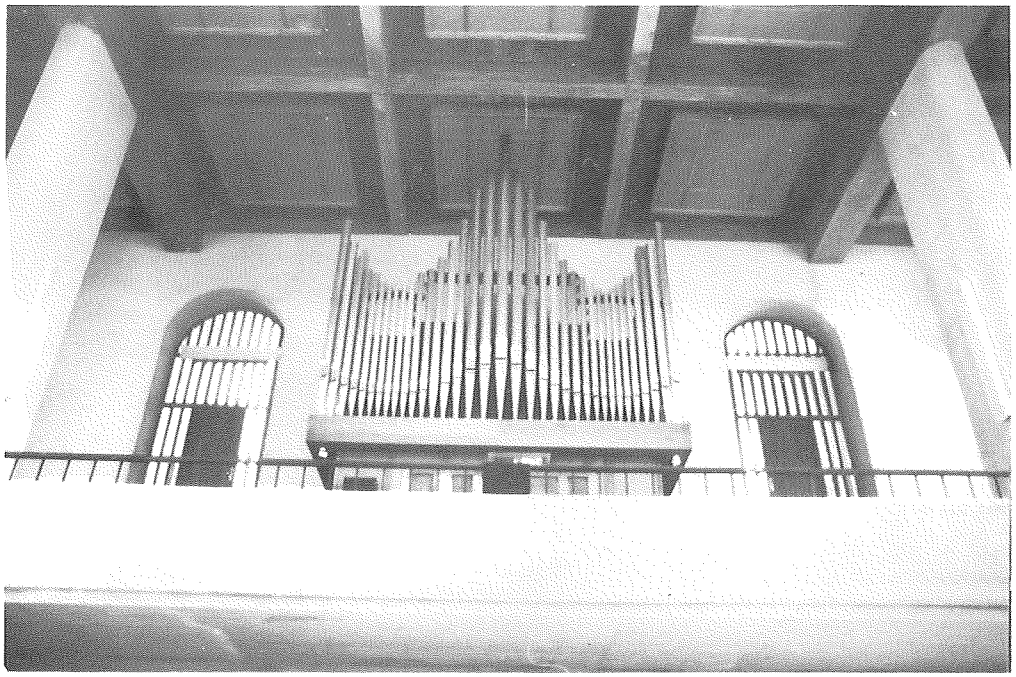

L'ORGUE DE L'ÉGLISE RÉFORMÉE DU HAVRE

LE GRAND ORGUE DE L'ÉGLISE
SAINTE CATHERINE A HONFLEUR

L'ORGUE DE LA CHAPELLE DE L'HOPITAL
A HONFLEUR

trop importante et l'on décide de remettre à plus tard l'achat d'un nouvel orgue et, en attendant, de faire installer l'orgue du temple actuel. Le transfert sera confié à la Maison Merklin qui demande 350 F et un délai de quinze jours, tandis que la Maison Cavaillé-Coll, fournisseur de l'orgue, demande 1 000 F et un délai de quatre semaines.

On ne peut faire grief au conseil presbytéral d'avoir pris cette décision. D'énormes frais avaient été engagés pour la construction et l'aménagement du nouveau temple (plus de 200 000 F), et sans doute était-il plus sage d'attendre pour avoir un instrument digne du nouvel édifice.

L'ORGUE DE 1883

L'attente va durer vingt ans.

Les registres du conseil presbytéral manquent malheureusement pour cette période pour laquelle on trouve quelques correspondances. C'est encore M. OEchsner qui est chargé de s'occuper de recueillir des renseignements pour un nouvel orgue. Deux projets sont reçus et examinés.

L'un d'A. Cavaillé-Coll, adressé le 21 décembre 1882. D'après les dimensions du temple, "il ne faudrait par moins d'un orgue à deux claviers complets avec pédale indépendante, composé de jeux de 16, 8 et 4 pieds." Quatre devis sommaires sont joints, "pour permettre de fixer vos idées soit sur la composition ou sur la forme architectonique des buffets : 1) orgue de 10 jeux, 12 registres distribué sur deux claviers et un pédalier complet, buffet en chêne, 16 000 F. 2) 12 jeux, 15 registres, 20 000 F. 3) 14 jeux, 18 registres, 25 000 F. 4) 16 jeux, 20 registres, 30 000 F. En plus, 10% pour l'emballage et le port. "Pour ce qui concerne la reprise de l'ancien orgue, que nous vous avons fourni il y a déjà plus de 30 ans, et dont l'entretien ne nous a pas été confié, j'aurais besoin de le faire examiner avant d'en fixer la valeur."

L'autre projet est de Merklin & Cie, en date du 10 janvier 1883. L'orgue proposé est ainsi composé: Un clavier de grand orgue de 56 notes, d'ut à sol, 6 jeux : principal de 8 pieds en étain, partie en façade du buffet, bourdon de 16 pieds, bois et étain, flûte harmonique de 8 pieds, bois et étain, salicional de 8 pieds, en étain, prestant de 4 pieds en étain; un jeu de combinaison : trompette de 8 pieds, en étain, jeu qui sera expressif avecla pédale du récit; 6 registres. Clavier de récit expressif de 56 notes, 5 jeux : bourdon de 8 pieds, bois et étain, gambe de 8 pieds, en étain, voix céleste de 8 pieds, en étain, flûte harmonique de 4 pieds, en étain ; jeu de combinaison: basson hautbois de 8 pieds en étain; 5 registres. Tous ces jeux de 56 tuyaux, à l'exception de la voix céleste, de 44 tuyaux. Clavier de pédales: 30 notes, d'ut à fa, une soubasse de 16 pieds, un octave basse de 8 pieds et un bourdon de 8 pieds, chacun de 30 notes. Les jeux de ce clavier correspondent au clavier de grand orgue et peuvent être joués d'une manière indépendante sur ce clavier ou sur le pédalier au moyen d'un système de transmission.
Pédales d'accouplement et de combinaisons : 1er clavier au pédalier; 2e clavier au pédalier; 2e clavier sur le 1er; pédales d'expression, d'appel du jeu de combinaisons du 1er clavier; pédale d'appel du jeu de combinaison du 2e clavier; pédale de trémolo.
Les claviers sont disposés sur un des côtés du buffet. La soufflerie est constituée de deux pompes df'alimentation se manoeuvrant facilement au moyen de bascule-pédales, au-dessous du réservoir. Boite expressive : les jeux du 2e clavier dans une boite munie de jalousies mobiles, avec pédale, produira un effet de crescendo et diminuendo des sons.
Buffet orné de tuyaux de montre en étain fin bruni et poli, en bois de sapin 1er choix peint en chêne.
Prix 16 500 F, garantie pendant dix ans, à condition d'être seuls chargés de l'accord et de l'entretien par abonnement annuel.

Le Conseil presbytéral a du faire des observations concernant le buffet, car Merklin écrit : "La question du buffet ne souffre aucune difficulté; l'orgue que nous proposons étant construit spécialement pour le temple, il nous est facile de modifier le dessin présenté sans changer les conditions de paiement. Nous nous engageons donc à l'établir de façon que les pilastres du buffet soient vis à vis les colonnes en fonte, dégageant les tuyaux de façade." En outre, ils sont disposés à "accepter l'époque des ventes annuelles en divisant la somme en trois termes." Il s'agit des ventes de charité.

La décision est prise et le 22 janvier 1883, le pasteur Amphoux, président et M. Busch, secrétaire, écrivent à Merklin qu'après délibération du conseil presbytéral, "nous nous proposons de conclure le marché pour l'orgue aux conditions suivantes. Nous acceptons votre prix de 16 500 mais nous réclamons sur cette somme l'escompte de 2%". Le prix sera payable : 2 170 F en mai 1883, 2 000 F après la livraison, 4 000 F en mai 1884, 4 000 F en mai 1885 et 4 000 F en mai 1886, ces trois dernières sommes étant productives d'intérêt au taux de 5% l'an à partir de la livraison de l'instrument, le conseil presbytéral se réservant la faculté de se libérer de tout ou partie par anticipation."

Le 19 avril, le facteur écrit que "la construction du nouvel orgue se poursuit très activement dans notre atelier de Paris et que nous comptons bien ne pas tarder à l'expédier au Havre." Et le 13 aout: "nous vous informons que nous mettons aujourd'hui au chemin de fer l'orgue (...) Nous espérons que les colis arriveront à destination pour la fin de cette semaine et que nous pourrons faire commencer le montage du nouvel orgue dès les premiers jours de la semaine prochaine après avoir préalablement démonté le vieil orgue." Le 27 aout, ils prévoient la réception et l'inauguration dans le courant du mois de septembre. Effectivement la réception de l'instrument a lieu le 13 septembre. Nous croyons intéressant d'en citer in extenso le procès-verbal:

"Le jeudi 13 septembre à 2heures après-midi, les soussignés OEchner père, compositeur & organiste, Berhard organiste de l'église Saint-François de Paris, Paul Lahure ancien organiste de Notre-Dame du Havre, Chevreux organiste titulaire du grand orgue de Notre-Dame du Havre, Donat Guérout organiste du temple de l'Eglise réformée du Havre, Madeleine organiste de l'église Saint-François du Havre, Emile Sautreuil organiste accompagnateur de Notre-Dame du Havre, OEchner fils organiste du temple américain du Havre, Boeswilwald et Lichtenstein, amateurs de musique, invités tant par le conseil presbytéral de l'Eglise réformée du Havre que par MM. Merklin & Cie à l'effet d'examiner l'orgue qui vient d'être posé par ces derniers dans l'Eglise réformée du Havre, d'en reconnaître s'il y a lieu, la bonne exécution et la recevabilité, nous sommes réunis sous la présidence de M. le Pasteur Burghard délégué à cet effet par le conseil prebytéral.

Après avoir pris connaissance du devis adopté définitivement le 10 janvier dernier par convention signée de M. le Pasteur Amphoux, président du conseil prebytéral et de MM.Merklin & Cie, nous avons commencé l'examen et la vérification de toutes les parties de l'instrument, et nous avons reconnu ce qui suit:

1) En ce qui concerne la partie mécanique, la disposition de l'instrument est complètement satisfaisante, chaque pièce pouvant être visitée dans tous ses détails et réparée en cas de besoin. Les transmissions et les pédales de combinaison et d'accouplement fonctionent avec promptitude, régularité, précision et sans bruit incommode.

Le vent qui est fourni avec abondance par un soufflet construit dans d'excellentes dimensions est judicieusement distribué et alimente amplement les 11 jeux dont se compose l'instrument et pourrait même alimenter un instrument de dimensions doubles.

2) la qualité des matières employées est excellente et répond de tous points aux engagements pris par MM.Merklin & Cie dans les devis.
3) Par suite d'une modification apportée au devis d'un commun accord, un jeu de Gemshorn de 56 notes a été posé au clavier de récit aux lieu et place d'un jeu de voix céleste de 44 notes prévu primitivement. Bien que cette substitution ait entraîné pour MM. Merklin & Cie la fourniture de 12 notes en étain de l'octave grave la plus couteuse en raison de la dimension des tuyaux, le prix primitif du devis n'a pas été augmenté.
4) chaque jeu entendu séparément par la commission répond exactement par sa qualité de timbre à la dénomination qu'il a reçu; les bourdons de 16 et de 8 pieds ont la douceur & la gravité et parlent avec promptitude et précision. Les flutes harmoniques de 8 et 4 pieds possèdent la sonorité veloutée et cristalline, la gambe et le salicional le mordant et le coup d'archet sans perte de temps dans l'émission du son. Enfin les jeux d'anches ont le mordant, la finesse ou l'éclat qui leur conviennent. pour chacun de ces jeux l'égalité et l'homogénéité des sons est parfaite; la sonorité des ensembles, tant pour les fonds que pour le grand choeur est moelleux, ample, majestueux et correspond complètement aux dimensions de l'édifice.

En conséquence des constatations qui précèdent, faites collectivement par les soussignés, constatations corroborées d'ailleurs par les essais de l'instrument qui ont été faits séparément par la plupart d'entre eux ces jours derniers et par l'audition qui a suivi l'examen de l'instrument, la commission est d'avis qu'il y a lieu de reçevoir l'orgue construit par MM.Merklin & Cie et de reconnaitre que dans l'exécution de leur marché et notamment en acceptant sans augmentation de prix la substitution du gemshorn de 56 notes à la voix céleste de 44 notes, MM.Merklin & Cie ont largement rempli et même dépassé leurs obligations.

Havre, le 13 septembre 1883

Deux jours après, le conseil presbytéral approuve ce procès-verbal et en remet un exemplaire entre les mains de MM.Merklin & Cie. L'article paru dans le "Courrier du Havre" du 14 septembre nous donne quelques précisions sur l'audition. Les organistes présents ont expérimenté l'instrument.

"Mme Boeswilwald que les amateurs de belle musique ont tant applaudi à la salle Sainte Cécile a fait entendre un air de Josué de Haendel. Elle a été accompagnée avec talent par M. Cheveux. Cette dame a également chanté, avec non moins de talent, la cantate de la Pentecôte de Basch(sic).

M.Lichtenstein a chanté la mélodie religieuse de Gounod, Jésus de Nazareth, accompagné par M.Cheveux. MM. Oechner père, accompagné par son fils a exécuté, avec le sentiment musical qu'on lui sait, un fragment d'une sonate de Mozart; on ne pouvait plus dignement terminer cette réunion consacrée àla musique.

Tous les amateurs présents ont félicité M.Merklin sur la sonorité de l'orgue. La soirée d'hier avait un caractère de complète intimité, mais nous pouvons annoncer dès aujourd'hui, que le consistoire se propose d'inaugurer ce nouvel orgue par une solennité religieuse et musicale."

*
* *

On suivra maintenant la vie de cet instrument. En juillet 1904, MM.Merklin & Cie font savoir qu'un relevage est nécessaire et le conseil presbytéral, considérant que ce travail est désirable pour la conservation de l'orgue, vote un crédit spécial de 1200 F reporté sur trois exercices. Lors de l'assemblée générale du 9 mars 1913, il est question de la "nécessité qui à bref délai s'imposera de procéder soit à la réfection soit au remplacement de l'orgue." L'année suivante, la question est toujours à l'étude. Puis c'est la guerre.

Il est de nouveau question de l'orgue en octobre 1922. L'absence du souffleur avait incité M. Trassard, l'organiste, à demander à MM. Gutschenritter & Fils un devis pour l'installation d'une soufflerie électrique. Mais le prix demandé de 2500 F fait écarter la proposition. L'accordeur venait quatre fois par an. Mais en 1924 il double son tarif, aussi pour maintenir les frais à 200 F par an, est-il prié de ne venir que deux fois.

En 1930 sont effectués d'importants travaux de remise en état dans le temple. On en profite pour reposer la question de l'orgue. Le pasteur Bost signale qu'il a besoin d'un entier nettoyage et qu'en y ajoutant quelques éléments on en ferait un instrument plus complet. Peut être aussi y aurait-il lieu de changer la face du buffet, mais ce serait une dépense considérable." A ce propos, M.Bost signale qu'il y a au Havre un petit artisan très capable qui a parfaitement remis en état l'orgue de Notre-Dame sur lequel M.Vierne, titulaire de grandes orgues à Paris avait refusé de jouer. M.G.Wolf, l'artisan en question propose de faire le démontage et le nettoyage de l'orgue, de remplacer les vergettes en mauvais état, de transformer la soufflerie actuelle en soufflerie électrique, d'installer le pédalier, le tout pour 1600 F." Au cours de la discussion, on rappelle que M.Gutschenritter est l'accordeur et qu'on a été content de lui, qu'il ne faut s'adresser qu'à une maison connue pour sa parfaite compétence et, en conclusion, la question est renvoyée à la commission des réparations.

L'état des finances fait remettre la décision, mais en décembre un don de 3000 F est fait, avec proposition qu'une partie soit affectée au nettoyage intérieur de l'orgue. Un crédit de 1500 F environ est destiné à ce nettoyage et aux menues réparations qui pourraient être reconnues nécessaires. On propose alors de confier le travail à l'Office général de grandes orgues, de Rouen; les devis se montent soit à 5000 F pour une réfection complète, plus 3500 F pour l'installation d'une soufflerie électrique, soit à 2000 F pour un nettoyage et remise en état des registres défaillants. Le devis remis par M.Gutschenritter qui assume depuis longtemps l'entretien de l'orgue se monte à 1800 F pour nettoyage et remise en état, avec la garantie morale que pendant 5 à 6 ans l'orgue n'aura besoin que d'un entretien normal. Après un échange de vues au cours duquel des renseignements peu favorables au facteur rouennais sont communiqués, il est décidé de porter le crédit de 1500 F déjà ouvert à 1800 F et de confier le travail à la maison Gutschenritter "quitte à décider ultérieurement l'organisation d'un ou de plusieurs concerts de musique sacrée dont la recette alimenterait un fonds destiné à une refonte complète de l'orgue."

En 1935, on décide de revenir aux visites trimestrielles et les frais d'accord de l'orgue sont doublés. "M. le pasteur Bost estime en effet qu'il est moins onéreux de faire accorder l'orgue tous les trois mois et de le maintenir ainsi en bon état de conservation, plutôt que d'espacer les visites de l'organier et d'avoir à un moment donnée des réparations importanters."

Et puis ... le 14 octobre 1940 : *"Soirée très mouvementée", note Bernard Esdras-Gosse (Pierre par pierre, maison par maison... Le Havre 1939-1944, p 29)."A 21 heures l'attaque reprend, à 22 heures l'éco le rue Lemaître est endommagée. D'autres bombes détruisent le temple pro testant rue A.France, la partie sud-ouest du Lycée..."* Le toit, soufflé, s'esteffondré sur les bancs enchevêtrés, les portes sont arrachées, de la tribune pendent les tuyaux de l'orgue...

Un problème se pose concernant l'orgue détruit. En 1954, la Maison Gutschenritter avait indiqué - et la presse locale s'en est fait l'écho - que cet orgue était un Merklin datant de 1910 et en donnait la composition. Celle-ci est différente de celle figurant au devis de construction : au premier clavier est indiqué un bourdon de 8 pieds au lieu du salicional de 8 pieds et la trompette de 8 pieds passe au deuxième clavier où le bourdon de 8 pieds est remplacé par un cor de nuit.

S'agit-il d'une mauvaise documentation ? Mais on a vu que cette maison entretenait l'orgue depuis de nombreuses années. Ou, y a-t-il eu des modifications sans qu'on en trouve trace dans les archives, par exemple lors du relevage par Merklin décidé en 1904, ou lors des travaux de 1930, effectués par Gutschenritter ? En tout cas la date de 1910 pour la construction de l'instrument est manifestement erronée. De même est indiquée une soufflerie à pédales, alors qu'il me semble me souvenir qu'il y avait une soufflerie électrique et que l'on voyait les pédales de soufflerie monter et descendre sans être actionnées par un souffleur.

APRES LA GUERRE

Restauré et assez modifié dans ses aspects extérieurs et intérieurs, le temple est rouvert au culte le 18 octobre 1953 et l'année suivante, le 27 novembre 1954, Marie-Louise Girod inaugure le nouvel orgue.

Il s'agit d'un orgue construit par un facteur inconnu pour un salon et remonté, après complément par les Anciens Etablissements Gutschenritter. Pour son acquisition ont été réunis les créances de dommages de guerre du grand orgue détruit (135 000 F, valeur 1939) et de l'orgue de la chapelle évangélique de la rue Hippolyte Fenoux (qui avait hébergé la communauté réformée de 1940 à 1944, date de sa destruction par le bombardement du 5 septembre) (70 270 F, valeur 1939).

Ce nouvel instrument comprenait deux claviers de 56 notes et un clavier de pédale de 30 notes, deux tirasses des claviers sur le pédalier, un accouplement du deuxième clavier sur le premier. Au premier clavier on trouve des jeux de : montre de 8 pieds, bourdon de 16 pieds, flûte de 8 pieds, quintaton de 8 pieds, prestant de 4 pieds, fourniture trois rangs. Au deuxième clavier : cor de nuit, gambe, flûte de 4 pieds, nasard, octavin, tierce, trompette et basson-hautbois. A la pédale: soubasse de 16 pieds empruntée sur le bourdon de 16 pieds du premier clavier, basse de 8 pieds sur la montre de 8 pieds du premier clavier. La transmission est mécanique pour les notes et pneumatique pour les registres et combinaisons. La console est indépendante, la soufflerie électrique.

Cet instrument a été restauré en 1980 par Jean-Marc et André Cicchero. La trasmission pneumatique a été remplacée par un système électrique, la trompette de récit a été placée au grand orgue et un jeu de cymbale a été ajouté (article de Patrick Peslier dans la presse locale du 30 janvier 1980). Le concert d'inauguration a été donné par Daniel Roth le samedi 9 février.

CONCLUSION

De ce long exposé - mais il a semblé intéressant de donner le plus de renseignements possibles, car même pour des projets non réalisés, les devis permettent de se faire une idée des propositions et donc des tendances et de l'esthétique d'une époque - quelques idées peuvent être dégagées. Ce sont les finances qui commandent bien évidemment et l'on doit parfois attendre longtemps la réalisation de projets. L'imprécision des devis et des conditions des marchés conduisent à des discussions parfois pénibles, en ce qui concerne les premiers instruments. Malgré des archives relativement abondantes et complètes, certains points restent encore obscurs. Enfin on aura remarqué l'importance accordée à la musique, à l'art et au désir d'avoir un instrument non seulement capable d'accompagner les chants pour le culte, mais aussi de pouvoir servir la musiquemontrant l'évolution parcourue depuis l'époque de Calvin.

Philippe Manneville
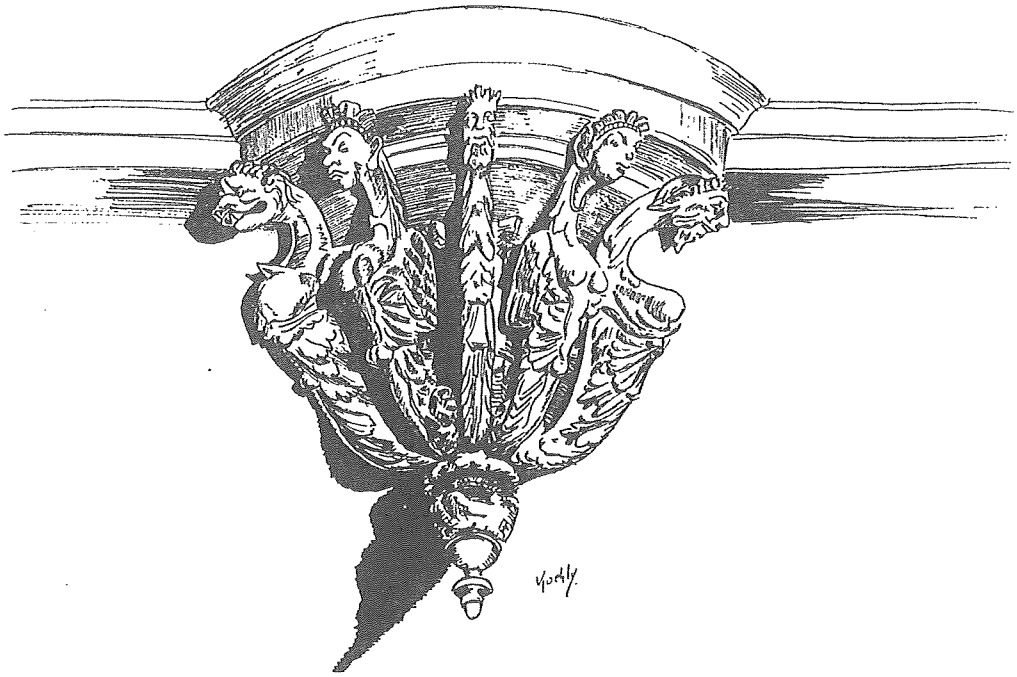
SOURCES : Archives de l'Eglise réformée du Havre.